07/05/2021 Le Monde

Au sommet de Porto, redonner foi en l'Europe sociale

Virginie Malingre et Jean-Pierre Stroobants

Chefs d'Etat et de gouvernement entendent redonner une impulsion aux projets « apportant une réponse aux problèmes des citoyens »

BRUXELLES - bureau européen

elancer l'Europe sociale, lui donner une nouvelle impulsion, alors que la crise liée au Covid-19 a mis à terre l'économie continentale et que la double transition climatique et numérique en cours s'annonce destructrice en ce qui concerne les emplois. Telle est l'ambition du sommet de Porto, qui doit réunir au Portugal les chefs d'Etat et de gouvernement européens, vendredi 7 et samedi 8 mai. La chancelière allemande, Angela Merkel, qui était déjà absente au précédent sommet social de Göteborg, en novembre 2017, le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, et son homologue maltais, Robert Abela (en quarantaine), ne feront pas le déplacement, mais ils participeront aux discussions en visioconférence.

« Il n'y aura pas de mesure concrète », confirme un haut fonctionnaire européen, mais « un message politique » des Vingt-Sept, qui réaffirmeront leur volonté d'avancer dans la construction d'une Europe sociale. Mais, des déclarations d'intention à la concrétisation, le chemin est très étroit. Car les compétences relèvent des Etats membres, voire, dans certains pays et selon les sujets, des régions, et les Européens sont profondément divisés sur le sujet. Les pays du Sud, comme la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, sont très allants. « L'objectif de l'Europe sociale, c'est d'assurer une convergence sociale vers nos standards en Europe », explique-t-on à l'Elysée. Les pays nordiques, attachés à leur modèle, et ceux de l'Est, soucieux de garder leur compétitivité, sont nettement moins enthousiastes. Dans ce contexte, il est très difficile d'avancer, et Jacques Delors avait cruellement résumé la situation en qualifiant de « grands-messes sans foi » les sommets sociaux.

D'ailleurs, la proposition législative sur les salaires minimum, faite par la Commission en octobre 2020, est bloquée par une dizaine d'Etats. Quant au projet de directive sur la place des femmes dans les conseils d'administration, cela fait dix ans qu'il est dans les limbes. Après l'épisode du « sofagate », le président du Conseil européen, Charles Michel, a dit son intention de le réanimer, mais personne n'imagine que cela se fera aisément. « Charles Michel en parlera à Porto, lors de bilatérales avec différents chefs d'Etat, pour essayer de faire avancer le sujet », confie-t-on dans son entourage. Cela dit, petit à petit, certains sujets avancent. L'Europe a une législation sur le congé parental, le temps partiel ou le télétravail. L'Elysée se félicite de la directive sur le détachement des travailleurs, adoptée en mars 2018, pour assurer « qu'à travail égal, sur un même lieu de travail, il y ait rémunération égale ». Le texte sur la transparence des salaires, présenté en mars par la Commission et destiné à faciliter la réduction des écarts de rémunération entre hommes et femmes (de 14 % en Europe) ne devrait pas poser trop de difficultés. Doucement, les sensibilités évoluent. La crise de la zone euro il y a dix ans, et les politiques d'austérité qui l'ont accompagnée et ont fait retomber l'Europe en récession, y ont participé. La montée des populismes et de l'euroscepticisme aussi. Comme le dit Sofia Fernandes, experte des questions sociales à l'Institut Jacques Delors, « même les plus réticents ont conscience qu'il faut apporter une réponse aux problèmes des citoyens ».

Plus concrète

A son arrivée à la présidence de la Commission, en 2014, Jean-Claude Juncker, avait fait de la résurrection de l'Europe sociale l'un des thèmes majeurs de son mandat. Ursula von der Leyen, qui lui a succédé fin 2019, s'est inscrite dans sa continuité. Plusieurs projets de législation sont attendus d'ici à la fin de son mandat, notamment sur les travailleurs des plates-formes ou sur le devoir de vigilance des entreprises. En mars, l'ex-ministre allemande a présenté son plan d'action, avec trois objectifs à l'horizon 2030 : augmenter à 78 % le taux d'emploi (72,4 % en 2020), assurer une formation professionnelle chaque année à au moins 60 % des adultes (37,4 % en 2016) et réduire de 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale (sur 91,4 millions, dont 20 millions d'enfants, en 2019). Bien sûr, ces

07/05/2021 Le Monde

objectifs ne s'imposent pas aux Vingt-Sept, mais « on attend que les chefs d'Etat les adoptent à Porto », confie une source européenne.

C'est sans doute la crise due au Covid-19 qui a permis à l'Europe sociale de paraître un peu plus concrète. Pour éviter une montée brutale du chômage, la Commission a emprunté 100 milliards d'euros, au nom des Vingt-Sept, afin de prêter à ceux qui le souhaitaient de quoi financer le chômage partiel de leurs citoyens. A ce jour, 90 milliards ont été consommés. « On peut regretter que ce mécanisme ne soit que temporaire », commente Sofia Fernandes, qui rappelle qu' « au début de son mandat, Ursula von der Leyen avait promis un mécanisme permanent de réassurance du chômage », même si l'Allemagne y était opposée.

Le plan de relance européen de 750 milliards d'euros est également un outil qui permet à la Commission de faire pression sur les Européens – pour bénéficier des aides promises, ils doivent en effet respecter certains critères – pour qu'ils intègrent plus les aspects sociaux dans leurs projets. La France, qui touchera 40 milliards de ce plan, a prévu de « consacrer 8 milliards à la cohésion sociale et territoriale. Elle a aussi arrêté une vingtaine de mesures pour 7 milliards destinés à l'emploi et à la formation », commente l'Elysée. Les contraintes en matière sociale liées au plan de relance sont néanmoins bien moins fortes que celles qui ont été posées en matière de transition climatique et digitale – les Etats doivent consacrer 37 % de ces fonds dans des investissements verts et 20 % dans le numérique – mais, après tout, ce sont les Etats membres eux-mêmes qui les ont dessinées.